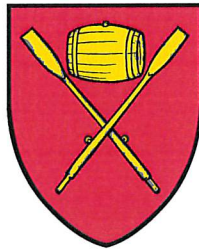


Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

Buchillon



Crédit photo Corinne Schmied

Table des matières

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

1.	ADMINISTRATION GENERALE	5
1.1	<i>Autorités</i>	5
1.2	<i>Préavis déposés</i>	6
1.3	<i>Administration générale</i>	7
1.3.1	<i>Communication</i>	7
1.3.2	<i>Informatique et cybersécurité</i>	7
1.3.3	<i>Personnel communal</i>	7
1.3.4	<i>Développement durable</i>	8
2.	FINANCES	9
2.1	<i>Coefficient fiscal</i>	9
2.2	<i>Situation financière</i>	9
3.	DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX	9
3.1	<i>Bâtiments communaux</i>	9
3.1.1	<i>Hangar communal</i>	9
3.1.2	<i>Résidences de la Place du Village</i>	10
3.1.3	<i>Réaffectation de l'espace multifonctionnel situé dans la ferme Luna</i>	10
3.1.4	<i>Centre administratif et villas de fonction – Rénovation et concept énergétique</i>	10
3.2	<i>Gérance</i>	10
3.3	<i>Forêts communales</i>	110
3.4	<i>Vignes communales</i>	11
3.5	<i>Autres bienfonds</i>	11
4.	TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME	12
4.1	<i>Police des constructions</i>	12
4.2	<i>Urbanisme</i>	13
4.2.1	<i>PACom (Plan d'Affectation communal)</i>	13
4.3	<i>Routes</i>	13

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

4.4	Ordures ménagères et déchets	13
4.5	Evacuation et traitement des eaux usées.....	16
4.5.1	STEP intercommunale de Saint-Prex	16
4.5.2	STEP régionale.....	16
4.6	Cours d'eau, rives et ports.....	16
4.6.1	Divagation de l'Aubonne.....	16
5.	FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE	16
5.1	Ecoles.....	16
6.	SÉCURITÉ PUBLIQUE	17
6.1	Office de la population.....	17
6.2	Police Région Morges (PRM)	17
6.3	Défense incendie – SIS MORGET.....	18
6.4	Protection civile.....	18
7.	AFFAIRES SOCIALES.....	18
7.1	Facture sociale.....	18
7.2	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)	18
7.3	Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)	18

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes,
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et
- du règlement du Conseil communal,

La Municipalité soumet à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2023.

Le présent rapport est inspiré du plan comptable et du plan de classement.

Les activités de la Municipalité durant l'année 2023 se sont principalement concentrées sur l'élaboration ou le développement de projets, en lien notamment avec le plan de législature 2021-2026. Leur concrétisation, sous la forme de préavis, est visible en 2023.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités

Durant l'année 2023, la Municipalité se composait comme suit de :

GERARDI-Zürcher Claudine	Syndique	Administration générale Développement durable Bâtiments communaux Eglises et cimetière Informatique et cybersécurité <i>Déléguée ARCAM</i>
MITARD Jean-Pierre	Municipal et Vice-syndic	Finances Personnel communal Affaires sociales Protection civile <i>Délégué PCI et ARASMAC</i>
GUEx Pierre-Frédéric	Municipal	Eau – épuration Routes et éclairage public Espaces publics Port, cours d'eau et rives Police Service du feu <i>Délégué PRM et SIS Morget</i>
MERCIER Pascal	Municipal	Ecoles Gestion des déchets Sociétés locales et manifestations Forêts, vignes et terrains communaux <i>Délégué ASSAGIE</i>
BREITLING Lawrence	Municipal	Urbanisme Police des constructions Aménagement du territoire

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

Acronymes :

- ARACAM : Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
- PCI : Protection civile
- ARASMAC : Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay
- PRM : Police Région Morges
- SIS Morget : Service Incendie et Secours du Morget
- ASSAGIE : Association scolaire Aubonne, Gimel-Etoy

La Municipalité s'est réunie à 45 reprises durant l'année 2023.

1.2 Préavis déposés

- | | | |
|----|--------------------------------|--|
| 1. | Préavis municipal
N° 1/2023 | Comptes de l'année 2022 |
| 2. | Préavis municipal
N° 2/2023 | Installation de panneaux photovoltaïques
(100 m ²) sur le bâtiment communal, sis à la
Place du Village 1 |
| 3. | Préavis municipal
N° 3/2023 | Réaménagement de la place de la salle de gym –
Demande de crédit complémentaire de
CHF 14'300.- |
| 4. | Préavis municipal
N° 4/2023 | Rénovation du bâtiment administratif et celui
abritant les logements de fonction, en intégrant
un concept énergétique – Demande de crédit de
CHF 3 Mio. |
| 5. | Préavis municipal
N° 5/2023 | Arrêté d'imposition pour l'année 2024 |
| 6. | Préavis municipal
N° 6/2023 | Adoption de la zone réservée communale sur la
parcelle RF 257. |
| 7. | Préavis municipal
N° 7/2023 | Budget pour l'année 2024 |
-

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

1.3 Administration générale

1.3.1 Communication

La Municipalité communique publiquement au travers de son site Internet www.buchillon.ch et de la Gazette de Buchillon (6 parutions en 2023).

Elle affiche également au pilier public les décisions municipales d'intérêt général, qui sont aussi disponibles sur le site Internet communal.

Lors des séances du Conseil communal, la Municipalité communique également concernant les dossiers en cours de traitement.

Le programme de la législature 2021-2026 peut également être consulté sur le site Internet communal.

1.3.2 Informatique et cybersécurité

- Greffe municipal : à des fins d'efficience, le bureau du greffe a été équipé d'un 2^{ème} écran.
- Bourse communale : dans le cadre de la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public, la Municipalité a décidé de passer à MCH2 le 1^{er} janvier 2026 et a adjugé le mandat pour la mise en œuvre.

1.3.3 Personnel communal

Au 31 décembre 2023, l'état du personnel se présentait comme suit :

Fonction	Nom	Taux d'activité
Greffe municipal	Eliane Roch	80%
Bourse communale et contrôle des habitants	Pierre-Olivier Rossier	50%
Service technique et voirie	Alain Egger	100%
Conciergerie et entretien des bâtiments et jardins	Rui Da Silva	100%
Aide à la conciergerie	Dina Lopes	80%

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

La commune a employé également plusieurs surveillants pour les déchets organiques, lesquels sont soutenus par le personnel communal.

1.3.4 Développement durable

Mobilité douce

Participation communale à l'achat d'abonnements de train : 204 Buchillonnais ont perçu une prime en 2023, pour un montant total de CHF 29'969.-.

Par ailleurs, notre commune a reconduit sa participation financière à la station de vélos électriques en libre-service de la gare d'Etoy, pour un montant de CHF 3'795.-. Pour mémoire, la SEFA a initié le projet Pick-e-Bike dans la région en avril 2022, laquelle compte 12 stations.

Synthèse d'utilisation en 2023 (avec comparaison 2022)

Nbre d'utilisateurs	2022	2023
Bourg d'Aubonne	239	181
Etoy village	121	141
Gare d'Allaman	302	336
Gare de Yens	47	53
Gare d'Etoy	140	168
Intuitive Surgical	57	57
Lavigny village	99	99
Merck	38	40
Montherod	16	13
Saint-Livres	34	44
SEFA	21	28
Villars-sous-Yens	27	10
Total	1 166	1 173

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

2. FINANCES

2.1 Coefficient fiscal

Le taux d'imposition s'élève à 52% conformément au préavis municipal n° 5/2023.

2.2 Situation financière

La situation financière de la commune est solide compte tenu de nos réserves, d'un endettement centré sur le patrimoine financier et des revenus importants provenant de ce patrimoine, en particulier les immeubles Etoy-Sud et LUNA.

Les comptes de la commune s'inscrivent donc dans la continuité de l'année 2022 avec une légère hausse de 4% des recettes des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, et des impôts sur les personnes morales, qui se situent à environ CHF 4.5 millions.

Les charges directes et indirectes de la péréquation et de la *cohésion sociale* (anciennement *facture sociale*), s'élèvent à environ CHF 4.4 millions, soit plus de 90% de nos recettes fiscales.

A fin 2023, les comptes de la commune représentent un montant global proche de CHF 10 millions et bouclent à l'équilibre avec un bénéfice d'environ CHF 2'000.-, ceci après un prélèvement de CHF 50'000.- au *Fonds de réserve facture sociale et péréquation*. Sans cette opération comptable, les comptes se seraient soldés par un déficit équivalent à CHF 48'000.-. Ce montant n'est pas inquiétant, compte tenu d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation de compétence communale.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

3.1 Bâtiments communaux

3.1.1 Hangar communal

Après la résolution de divers réglages et finitions, le bâtiment a été réceptionné le 10 janvier.

Il a par ailleurs bénéficié d'aménagements intérieurs pour permettre une utilisation optimale.

Pour éviter le stationnement illicite, la parcelle a été mise à ban.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

3.1.2 Résidences de la Place du Village

L'expertise hors procès diligentée en 2022 concernant le défaut d'étanchéité de la dalle du parking souterrain est encore en cours car la Justice de paix peine à trouver un expert disponible.

La prolongation de la garantie, laquelle est arrivée à échéance en automne, est ainsi assurée.

3.1.3 Réaffectation de l'espace multifonctionnel situé dans la ferme de LUNA

Comme évoqué dans le rapport de gestion pour l'année 2022, un bail a été conclu en fin d'année 2022 avec le restaurant l'Accent pour une année test, renouvelable en cas de résultat positif, ce qui a été le cas en 2023.

Cette salle est principalement dévolue aux séminaires, avec possibilité de location ponctuelle sur demande, gérée par l'Accent.

3.1.4 Centre administratif et villas de fonction – Rénovation et concept énergétique

Le préavis 4/2023 a été traité par le Conseil communal, dans sa séance du 20 juin. La demande de crédit ayant été acceptée, la Municipalité a mis en œuvre le projet, sous la conduite du bureau d'architectes JAMA.

Les cahiers des charges précis concernant les appels d'offres ont été établis, lesquels ont permis d'arrêter le choix de l'ingénieur pour la partie chauffage, de l'ingénieur civil et de l'ingénieur pour la centrale solaire photovoltaïque, ainsi que pour la création du RCP (regroupement dans le cadre de la consommation propre).

3.2 Gérance

Les logements communaux loués ne souffrent d'aucune vacance ; d'une manière générale, dès qu'un appartement se libère, plusieurs candidatures sont enregistrées et la relocation s'opère sans difficulté.

Le taux de renouvellement des locataires est relativement faible (2023 : 3 relocations pour la Place du Village et 3 pour Etoy-Sud).

3.3 Forêts communales

La tempête de juin qui a fait des dégâts importants dans la région, n'a pas épargné Buchillon, en particulier les parcelles en bordure du lac. Malgré plusieurs demandes auprès de la DGE pour sécuriser la plage des Mellières, aucune action n'avait été prise par le canton. De nombreux arbres ont donc été endommagés par la tempête et il a fallu intervenir rapidement pour sécuriser la plage, les chemins d'accès, ainsi qu'une villa située en limite de parcelle. De nombreux arbres

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

déjà tombés ou menaçant de le faire ont dû être abattus. Ce travail a été pris en charge financièrement par le canton, par l'entremise de l'inspecteur des forêts M.-A. Silva. Des plantations compensatoires ont été réalisées afin de préserver le caractère du lieu. La tempête de décembre a également fait des dégâts dans la forêt de Buchillon et le groupement forestier de Ballens-Mollens est intervenu rapidement pour sécuriser les sentiers.

3.4 Vignes communales

En 2023, Il n'y a pas eu de changement de vignerons concernant le domaine de la commune. La culture des vignes, la récolte et l'élaboration du gamaret sont assurées par M. Christophe Brocard à Féchy. Quant au chasselas, il est vinifié par M. David Kind à St-Prex.

Suite aux discussions concernant l'amélioration de la qualité du gamaret vinifié par Monsieur Brocard, celui-ci nous a suggéré qu'un vin dégusté trop jeune pouvait être la cause d'une acidité trop marquée et d'un manque de maturité. Nous avons donc décidé d'augmenter sensiblement la quantité de vin commandée, ceci afin d'en encaver une partie pour répondre à la demande de souscription de l'année suivante. En 2024, c'est donc le millésime 2022 qui sera proposé à la vente.

Le changement climatique semble bien affecter notre région, et les années chaudes se suivent. En 2023, la vigne a débourré le 17 avril, suivi d'un mois de mars doux et d'un été chaud et sec, qui ont permis une bonne maturation du raisin. Des vendanges précoces et un millésime de qualité ont produit un volume de 1000 litres de gamaret. La vendange de chasselas a également été bonne rendant ainsi possible la livraison de la quantité maximale prévue de 702 bouteilles pour la commune. Malgré les bonnes conditions climatiques, une légère chaptalisation a été nécessaire pour atteindre un taux d'alcool de 12.3°.

3.5 Autres bienfonds communaux

Le chantier du hangar étant terminé, la benne pour gazon a été installée sur la zone de parking, permettant ainsi de libérer entièrement la parcelle n° 124 qui avait été réquisitionnée.

Il n'y a pas eu de changement concernant les parcelles louées :

- parcelle n° 189, d'une surface de 7'780 m², à M. Robert Girardet.

Les parcelles en zone de verdure ci-dessous sont louées à M. Robert Girardet :

- parcelle n° 296, d'une surface de 37'755 m², dont 17'000 m² de prairie exploitable ;

- parcelle n° 307, d'une surface de 12'278 m², dont 8'000 m² de prairie exploitable.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

4. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4.1 Police des constructions

Dossiers déposés à l'enquête publique en 2023 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
220344	340	Remplacement d'un chauffage au mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique
217643	361	Création de deux couverts avec abris, installations d'une toiture solaire, relooking de la façade
212418	213	Construction d'une piscine
224765	64	Remplacement de l'installation de chauffage et ECS au gaz par une PAC extérieure

Dossiers dispensés d'enquête publique en 2023 :

N° CAMAC	Parcelle(s)	Description de l'ouvrage
220845	539	Remplacement chaudière à gaz par une pompe à chaleur et pose d'une climatisation
227008	75	Remplacement de la chaudière à gaz par une PAC air/eau
227080	256	Remplacement d'un chauffage central à accumulateur électrique par deux pompes à chaleur air-eau à l'extérieur
228093	166	Remplacement de la production de chaleur et ECS par une PAC air-eau installée à l'extérieur

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

4.2 Urbanisme - Aménagement de notre territoire

4.2.1 PACom (Plan d'Affectation communal)

Mai-Juin 2023 : La Municipalité a soumis à l'enquête publique le projet de PACom du 6 mai au 4 juin. Le projet a reçu, 3 remarques, 25 oppositions dont 1 signée par 8 opposants.

Juillet 2023 : La Municipalité et le bureau technique ABA Partenaires SA ont pris connaissance des oppositions en vue des séances de conciliation. Plusieurs rendez-vous avec ABA ont eu lieu et un cahier d'analyse de chaque opposition a été établi.

Août-septembre 2023 : La Municipalité et le bureau technique ABA Partenaires SA ont organisé des séances de conciliation les 30 août, 6 septembre et 13 septembre. Les opposants ont pu être entendus et apporter des précisions.

Automne 2023 : Suite aux séances de conciliation, la Municipalité a pris position sur les oppositions. Le bureau technique ABA prépare les réponses aux opposants en vue d'une mise à l'enquête complémentaire.

4.3 Routes

Lors d'une crue, le pont de la route de Saint-Prex à hauteur du ruisseau du Riau a été obstrué par des débris végétaux ce qui a provoqué une inondation et des dégâts au pont. Des travaux seront entrepris afin de pérenniser cet ouvrage.

4.4 Ordures ménagères et déchets

Les années se suivent et se ressemblent avec fort peu de variations dans les statistiques, hormis celle des déchets verts tel qu'illustré ci-après :

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

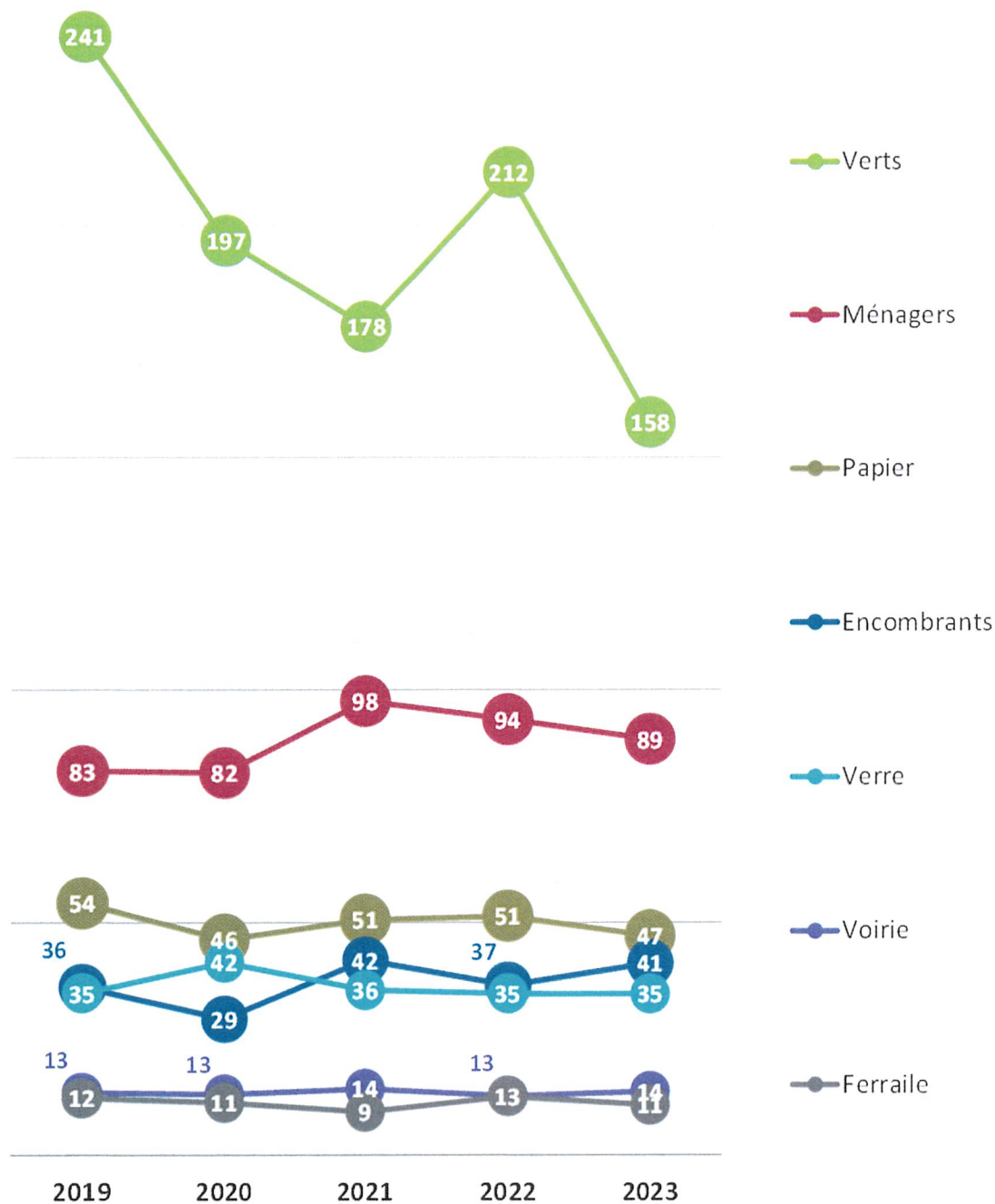


Fig. Evolution des tonnages de déchets par catégories de 2019 à 2023

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

Les variations observées sont certainement à mettre en relation avec l'introduction de la carte d'accès à la déchetterie verte. Si elle a permis dans un premier temps de limiter les abus liés aux personnes ou entreprises non autorisées, elle a également amené une réflexion de la part des propriétaires de grandes parcelles. Après quelques années, nous constatons que si la majorité des petites et moyennes parcelles renouvelle leur carte d'accès, plusieurs grands propriétaires ont opté pour une externalisation de leur compost. Ceci se traduit en 2023, par une nette diminution du tonnage, le plus bas enregistré ces cinq dernières années (l'effet d'un été chaud est difficile à estimer). Les revenus liés aux cartes d'accès sont logiquement également en diminution, en accord avec le principe du « pollueur - payeur » inscrit dans la loi. Cette évolution corrélée des coûts et des revenus, assure une bonne maîtrise du compte de gestion des déchets.

La collecte des lavures mise en place en 2022 est encore dans une phase d'évaluation. Si les bacs situés près de la sortie du parking de Luna et ceux de la déchetterie sont très largement utilisés et appréciés par les résidents de ces quartiers, celui situé sur la route de Chanivaz est nettement moins exploité. Quant à celui placé à l'entrée du quartier des Croix-Blanches, il a malheureusement dû être supprimé, car utilisé, probablement par des promeneurs, comme poubelle à ordures ménagères. La gestion des lavures nécessitera encore quelques ajustements, notamment après le déplacement la déchetterie.

Cette année encore, la société PET-Recycling Schweiz nous a décerné un certificat environnemental pour les 2'462 kg de PET collectés à Buchillon, représentant environ 89'000 bouteilles de PET. Cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement : 7'386 kg de gaz à effet de serre et environ 2'339 litres de pétrole. Il est bon de rappeler que la récupération du PET n'est pas une obligation pour les communes.

Le prix payé pour la récupération du papier fluctue au rythme de l'offre et de la demande à l'échelle mondiale, fortement influencé en cela par la production chinoise. Si longtemps, le prix de rachat à la tonne se situait aux alentours de CHF 60.- à CHF 80.-, en 2023 nous avons dû payer CHF 25.- par tonne pour l'évacuation du papier.

En termes financiers, les apports liés au recyclage des déchets sont de plus en plus limités. Seul le recyclage du verre contribue encore de façon significative à hauteur de CHF 3'400.-.

Le tri et le recyclage des déchets est donc avant tout un service à la population et un acte citoyen pour la préservation des ressources.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

4.5 Evacuation et traitement des eaux usées

4.5.1 STEP intercommunale de Saint-Prex

Cette installation fonctionne à satisfaction bien que limite dans sa capacité. Des entretiens importants et des rénovations sont régulièrement consentis afin d'assurer son bon fonctionnement en attendant une éventuelle STEP régionale.

4.5.2 STEP régionale

Les études en cours n'ont pas encore permis de décider d'un emplacement convenant aux différents acteurs concernés. Si ce projet n'aboutit pas, une refonte de la station actuelle sera nécessaire.

4.6 Cours d'eau, rives et port

4.6.1 Divagation de l'Aubonne

Une réunion d'information a eu lieu en octobre au sujet de la décision par le canton de classement de la Zone alluviale de l'embouchure de l'Aubonne, d'importance nationale, et des projets connexes.

Cette décision d'importance aura de nombreuses conséquences pour cette zone alluviale. La commune de Buchillon participera dès le début 2024 au groupe d'accompagnement de ce projet au côté de la commune d'Etoy. L'intérêt majeur pour nous sera la protection de nos puits de Chanivaz qui sont essentiels pour la distribution d'eau dans notre région.

5. FORMATION, CULTURE, EGLISES ET JEUNESSE

5.1 Ecoles

Pour toute information concernant les écoles, nous vous renvoyons au rapport annuel de l'ASSAGIE, disponible auprès du greffe municipal.

A noté qu'en 2023, le système de wifi du collège a été entièrement modernisé, ceci afin de le rendre compatible avec les affichages numériques frontaux (ANF) qui seront fournis par l'ASSAGIE et installés pour la rentrée scolaire 2024.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Office de la population

Statistique de la population pour l'année 2023 et comparaison avec l'année 2022 :

2023					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	201	226	46	39	512
Etrangers	60	71	24	30	175
TOTAL	261	297	70	59	687

* plus 13 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 700 habitants.

2022					
Nationalité	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
	+ 16 ans	+ 16 ans	- 16 ans	- 16 ans	
Suisses	196	219	42	35	492
Etrangers	66	68	20	24	178
TOTAL	262	287	62	59	670*

* plus 15 en résidence secondaire. La population s'établissait ainsi à 685 habitants.

Naturalisations

La Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Buchillon à 26 personnes en 2023 (6 femmes, 11 hommes et 9 enfants).

6.2 Police Région Morges (PRM)

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel de la PRM, disponible sur son site <https://www.police-region-morges.ch>.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

6.3 Défense incendie – SIS MORGET

Pour les statistiques et autres informations, nous vous renvoyons au rapport annuel du SIS Morget, disponible sur son site <https://www.sismorget.ch>

6.4 Protection civile

Pour toutes informations concernant la Protection Civile du district de Morges, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 Facture sociale

La contribution de la commune à la Cohésion sociale cantonale en 2023 s'élève à un montant proche de CHF 2.5 millions.

7.2 Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC)

Pour toute information concernant l'ARASMAC, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

7.3 Accueil de jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA)

Pour toute information concernant l'AJEMA, nous vous renvoyons à son rapport annuel, disponible auprès du greffe municipal.

L'année 2023 s'est conclue par la résiliation de la convention relative au réseau pour la petite enfance (AJEMA), résiliation que toutes les communes membres de l'ASSAGIE ont décidé de manière coordonnée, afin de gérer, à l'avenir, cet accueil dans le meilleur intérêt des bénéficiaires.

Municipalité de Buchillon

Rapport de gestion - Exercice 2023

Adopté par la Municipalité le 27 mai 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Claudine Gerardi



La Secrétaire



Eliane Roch